

Arrêté n°AA-2019-08 du 9 juillet 2019 en faveur de Monsieur Ashwin CHINNAYYA
**Nomination à la fonction de Chef du Département d'enseignement
Energétique et Thermique (ET)**

Le Directeur de l'ISAE-ENSMA

Vu le code de l'éducation ;
Vu le décret n° 2016-1782 du 19 décembre 2016 relatif à l'Ecole nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique de Poitiers et notamment son article 4 ;
Vu les statuts de l'ISAE-ENSMA ;
Vu le règlement intérieur de l'ISAE-ENSMA ;
Vu la proposition de nomination des enseignants permanents du Département Energétique et Thermique (ET) en date du 26 juin 2019 ;

Arrête :

ARTICLE 1 - NOMINATION

Monsieur Ashwin CHINNAYYA, Professeur des Universités, est nommé Chef du département d'enseignement Energétique et Thermique (ET).

ARTICLE 2 - LES MISSIONS

Les missions du Chef de département se déclinent selon les points suivants :

- assurer la coordination des activités du département et en assurer la représentation dans les instances de l'Ecole ;
- proposer au Directeur des Etudes la répartition des enseignements entre les enseignants du département en concertation avec l'ensemble des enseignants permanents et non permanents du département ;
- préparer les projets d'équipement de son département ;
- assurer la gestion des moyens matériels et financiers propres au département ;
- étudier périodiquement avec ses collègues l'évolution des enseignements.

ARTICLE 3 - CONDITIONS D'EXERCICE

Pour réaliser cette mission, Monsieur Ashwin CHINNAYYA pourra bénéficier d'une prime pour responsabilité pédagogique dont le montant individuel sera arrêté par le Directeur de l'établissement, après avis du conseil d'administration en formation restreinte aux enseignants chercheurs ou personnels assimilés.

ARTICLE 4 - DATE D'EFFET

La nomination de Monsieur Ashwin CHINNAYYA en qualité de Chef du département Energétique et Thermique (ET) prend effet à compter du 1er septembre 2019 et pour une durée de deux ans.

Fait à Chasseneuil-du-Poitou, le 9 juillet 2019, en deux exemplaires originaux.

Le Chef du département
Energétique et Thermique (ET)

Ashwin CHINNAYYA



Le Directeur de l'ISAE-ENSMA



Roland FORTUNIER

Transmis à M. Le Recteur, Chancelier des Universités, le

11 JUIL. 2019